



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 10 mars 2022, s'est réuni le 17 mars 2022 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52

Présents : 46 jusqu'à 19h20, 47 jusqu'à 20h30, 46 jusqu'à 20h40, puis 45

Votants : 51

Secrétaire de séance : Florence PENCHE

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Denis BARGUIL, Guy DOEUFF, Martine PRIMA
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Marie-Madeleine BERGOT, Danièle BROCHU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (départ à 20h30), Leslie COLLINS
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE (arrivée à 19h20-départ à 20h40), Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michel FORGET (QUIMPERLE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENÉ)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Yves BERNICOT (REDENE) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Florence PENCHE (RIEC) jusqu'à 19h20, puis à partir de 20h40

DCC2022-060

VIE COURANTE
16- DECHETS

Approbation des tarifs de location des conteneurs à verre pour les professionnels applicables au titre de l'année 2022

Certains établissements du territoire, comme les restaurateurs ou discothèques, demandent la mise en place de conteneurs à verre en raison de la production importante de verre liée à leur activité.

Le tableau ci-dessous récapitule les tarifs, en euros, en fonction des années.

Evolution des tarifs de location des conteneurs à verre pour les professionnels

Tarifs en euros/an	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Conteneurs 3 m ³	107	108	109	110,5	112	113
<i>Evolution en €</i>		1,00	1,00	1,50	1,50	1,00
<i>Evolution en %</i>		0,9	0,9	1,38	1,36	0,89
Conteneurs 4 m ³	125	126	127	129	130,5	132
<i>Evolution en €</i>		1,00	1,00	2,00	1,50	1,50
<i>Evolution en %</i>		0,8	0,8	1,57	1,16	1,15

Suite à la réunion de la commission cadre de vie en date du 10 mars 2022, les tarifs suivants sont proposés pour l'année 2022 :

- conteneurs de 3 m³ : 113 €
- conteneurs de 4 m³ : 132 €

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les tarifs de location des conteneurs à verre applicables au titre de l'année 2022 tels que proposés.
- AUTORISER le Président à signer les documents afférents.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les tarifs de location des conteneurs à verre applicables au titre de l'année 2022 tels que proposés.
- AUTORISE le Président à signer les documents afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC